

Ce rapport retrace les principales actions menées grâce au soutien du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) pour l'exercice 2022.

Le fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) a été créé en 1991 pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes (article L. 2531-12 du code général des collectivités territoriales). Ce dispositif de péréquation horizontale spécifique à la région Ile-de-France permet une redistribution des richesses entre les communes de cette région.

La loi fixe l'objectif annuel de ressources au fonds. Cet objectif s'établissait à 230 M€ en 2013, 250 M€ en 2014, 270 M€ en 2015, 290 M€ en 2016, 310 M€ en 2017 et 330 M€ en 2018. Après une année de stabilité à 330 M€ en 2019 puis une augmentation du fonds à 350 M€ en 2020, le législateur a souhaité maintenir l'objectif annuel de ressources du fonds à 350 M€ en 2021 et 2022.

Le maire d'une commune ayant bénéficié, au titre de l'exercice précédent, d'une attribution du FSRIF, doit présenter au conseil municipal, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport qui présente les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement (article L. 2531-16 du code général des collectivités territoriales).

Pour la commune de Savigny-sur-Orge, ce fonds, d'un montant de **1 150 358 €** en 2022, a contribué au financement des actions suivantes pour un montant total de dépenses de **12 042 266 €** :

Cadre de vie et logement : 389 003 €

Il s'agit de l'aménagement pour l'amélioration du cadre de vie, notamment par des travaux d'investissement d'accessibilité dans les bâtiments et des rénovations d'allées au cimetière champagne.

Intervention sociale et animation : 2 856 743 €

Il s'agit de subventions versées aux associations caritatives, aidant à l'insertion, à l'accompagnement social sur la ville pour 5 450 €.

Par ailleurs, ce fonds a concouru au financement pour l'intervention sociale, l'animation pour les jeunes et la prévention de la délinquance sur les quartiers en difficulté de la ville

Ces actions représentent un montant global de 831 293 €.

La subvention versée au CCAS représente 2 020 000 €.

Intervention vie culturelle et sportive : 3 330 300€

Ce fonds a concouru aux subventions des associations locales sportives et culturelles pour 447 472 €.

Il a également permis la réhabilitation des vestiaires et du club-house de football ainsi qu'à l'aménagement du terrain de baseball et à la création d'une maison des associations sportives pour 1 276 081 €.

Les travaux divers dans les bâtiments sportifs et culturels représentent quant à eux 337 747 € complété par l'acquisition d'un bâtiment pour la construction d'un centre culturel à hauteur de 1 269 000 €.

Sécurité locale : 2 355 €

Il s'agit de la cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne pour l'année 2022.

Éducation : 5 463 865 €

Le Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France a permis de nombreux travaux de rénovation et de mise en conformité dans les écoles de la Ville.

Ces investissements regroupent la restructuration du groupe scolaire Buisson pour 4 437 234 €, des travaux dans les établissements scolaires pour 1 007 384 € et des équipements informatiques pour un total de 19 247 €.

Tableau récapitulatif par thèmes des dépenses 2022

Cadre de vie et logement	Investissement	Fonctionnement
TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX	45 734 €	
ADAP BATIMENTS SCOLAIRES	24 858 €	
ADAP BATIMENTS SPORTIFS	7 212 €	
ADAP BATIMENTS ASSOCIATIFS	28 613 €	
ALLEES CIMETIERE CHAMPAGNE	232 590 €	
PLANTATION ARBRES	49 996 €	

Soit un total de 389 003 €

Intervention Sociale et animation	Investissement	Fonctionnement
SUBVENTION CCAS		2 020 000 €
SUBVENTION ASSOCIATION		5 450 €
ANIMATION MAISONS DE QUARTIER		831 293 €

Soit un total de 2 856 743 €

Intervention Vie culturelle et sportive	Investissement	Fonctionnement
REHABILITATION VESTIAIRES ET CLUB-HOUSE FOOT	36 438 €	
AMENAGEMENT TERRAIN BASEBALL	19 965 €	
MAISON DES ASSOCIATIONS	1 219 678 €	
TRAVAUX DIVERS BATIMENTS CULTURELS	27 883 €	
MATERIEL ET EQUIPEMENT SPORTIF	56 909 €	
TRAVAUX DIVERS BATIMENTS SPORTIFS	252 955 €	
CENTRE CULTUREL	1 269 000 €	
SUBVENTION SPORT		337 842 €
SUBVENTION CULTUREL		109 630 €

Soit un total de 3 330 300 €

Sécurité locale	Investissement	
SDIS		2 355 €

Soit un total de 2 355 €

Éducation	Investissement	Fonctionnement
RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE BUISSON	4 437 234 €	
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	19 247 €	
TRAVAUX DIVERS	1 007 384 €	

Soit un total de 5 463 865 €

Total des dépenses 2022	12 042 266 €
Total du fonds de solidarité de la Région Ile-de-France versé en 2022	1 150 358 €

Soit une participation financière de 9,55 %